

1. Employés municipaux : 2 départs pour 2 arrivées !!!

Vendredi 31 août, le Conseil Municipal a organisé un pot de départ en l'honneur de Sébastien LE COZIC, adjoint technique, et de Rose-Marie RECOURSE, aide maternelle. Sébastien rejoint l'équipe du Conseil Général de Loudéac, et Rose-Marie a choisi de suivre une formation. Ils sont remplacés respectivement par Jérémy RAULT, domicilié à Plémet, et Stéphanie RAULOIS, domiciliée à Gomené.

Nous remercions une nouvelle fois Sébastien et Rose-Marie pour leur travail et leur engagement durant leurs années passées au sein de notre commune, et souhaitons la bienvenue à Jérémy et Stéphanie.

2. RPI Laurenan - Gomené

La rentrée a été sereine.



Durant l'été, des travaux ont été réalisés :

- la structure du Jeu a été renouvelée
- des joints et des peintures ont été refaits.

Cette année, des changements ont eu lieu dans l'organisation scolaire:

- Karine TUTREL est la nouvelle directrice
- Stéphanie Raulois, remplace Rose-Marie Recoursé au poste d'Atsem. Elle assiste Karine Tutrel dans la classe des PS-MS l'après-midi et assure également la garderie du soir.
- Les CP sont scolarisés à Laurenan, afin que la répartition des effectifs soit harmonieuse sur le RPI (en raison d'un gros effectif de GS).

Le projet de l'année est en lien avec les enfants du monde, les élèves s'ouvriront sur les différences de modes de vie, mais aussi les divers univers musicaux et culinaires qui résident sur notre belle planète. Dans la classe des GS, une correspondance est déjà en cours avec une petite fille du Royaume-Uni, et un échange de courriers est prévu plus loin dans l'année avec une classe du Gabon. Un bien beau projet pour apprendre ouverture et tolérance dès le plus jeune âge !

3. LAURMENE F.C.

La saison a repris depuis août, et le club s'est renforcé avec l'arrivée de 8 nouveaux joueurs. L'équipe « B » est en milieu de tableau en championnat D4 et invaincue en challenge de District, et donc en tête de classement.

L'équipe « A » qui a accédé en D2 a éliminé en Coupe de France 2 clubs de D2 et un club de DRH (3 divisions au dessus). En championnat, l'équipe a gagné les deux premiers matches et est donc également en tête du groupe.

Le club a aussi intégré un nouvel arbitre en la personne de E. DIEUDONNE.

Venez nombreux encourager les deux équipes de LAURMENE FC.



RAPPEL : Le Club organise un Jarret-Frites le 3 novembre prochain à Gomené.

4. Félicitations à La « Triplette Dézinguée »



Les trois compères de la Triplette Dézinguée, gérants du « Pub Follette », ont participé avec succès au concours d'entreprises « Talents » organisé par les boutiques de gestion.

Avec l'aide d'un conseiller en gestion de Guingamp, un dossier pour concourir en catégorie « dynamique rurale » (catégorie régionale) a été monté.

Ils ont terminé 1^{er} de cette catégorie et se sont vus remettre un diplôme ainsi qu'une prime substantielle de 1 500 €.

Cela leur a permis également de concourir au niveau national, devant un jury parisien.

Les résultats qui devraient intervenir courant octobre se font attendre !!!

5. Déchets ménagers

De nombreuses incivilités sont encore constatées régulièrement au niveau des containers de collecte des ordures ménagères. Des gens peu scrupuleux n'hésitent pas à déposer leurs déchets au pied des containers en bordure de route.

Il serait souhaitable que chacun fasse preuve de civisme, et fasse le nécessaire pour que ces situations ne se reproduisent plus.



6. Avis de la Mairie

Dates à Retenir :

- Etablissement du calendrier des fêtes 2012 : 19 octobre à 18 h 30 à la Mairie.
- Repas des personnes âgées de plus de 70 ans : 27 octobre à 12 h 30 à la Ferme Auberge
- La « Triplette dézinguée » fête ses « UN AN » le vendredi 5 octobre avec la venue du groupe SMOKEY BASTARD (Pub Rock).

Prochain concert le vendredi 2 novembre avec les groupes :

- ⇒ SILENCE
- ⇒ NOUS SOMMES DES CHIENS (Chansons rock)

Logements disponibles :

- 1 studio situé au dessus de la bibliothèque loyer : 275 € libre au 15 octobre
- Logement T5 situé derrière le pub, loyer 500 € libre au 1^{er} novembre

Rappel :

Le site « internet » de la commune est en constante évolution, il vous est possible de le consulter à l'adresse suivante : www.gomene.fr